



BOURSE DOCTORALE DE RECHERCHE SUR LES FRANCOPHONIES ONTARIENNE, QUÉBÉCOISE, CANADIENNE ET NORD-AMÉRICAINNE

Le Centre de recherche sur les francophonies canadiennes est fier d'annoncer l'ouverture du concours 2024-2025 du programme de bourses en rédaction de thèse portant sur les francophonies ontarienne, québécoise, canadienne ou nord-américaine. Comme l'an dernier, cette bourse doctorale est offerte grâce à la générosité de Pierre Paul Karch, professeur émérite de l'Université York, à Toronto, et ancien étudiant de premier et de deuxième cycle à l'Université d'Ottawa. Pierre Paul Karch est un écrivain franco-ontarien de renom. Il a signé trois romans et trois recueils de nouvelles. Dans les dernières années de sa carrière universitaire, il s'est intéressé à deux des premiers dramaturges franco-ontariens : Régis Roy et Augustin Laperrière. Il a mené des recherches avec son épouse Mariel O'Neill-Karch dans les fonds du CRCCF. Ces recherches ont mené à la publication de trois ouvrages entre 2001 et 2006.

Valeur de la bourse : 5 000 \$

Description de la bourse :

La thèse portera sur l'un ou l'autre aspect de la francophonie ontarienne, québécoise, canadienne ou nord-américaine, sur l'histoire, les cultures et les sociétés qui l'ont tissée ou sur les questions entourant les enjeux de son développement. La recherche-crédation est aussi visée par ce programme.

Admissibilité :

Être inscrit à temps plein au niveau du doctorat à l'Université d'Ottawa pour la durée de la bourse, soit l'année universitaire 2024-2025. Rédiger sa thèse en français. L'obtention de cette bourse repose sur le mérite scientifique ou artistique du projet ainsi que sur l'intérêt de la recherche dans le domaine de la francophonie.

Critères d'attribution :

- L'excellence du dossier universitaire
- L'originalité du projet
- Le lien avec la francophonie ontarienne, québécoise, canadienne ou nord-américaine
- La faisabilité de la recherche prévue pendant la période de validité de la bourse
- Être étudiante ou étudiant à temps plein pendant la durée de la bourse.

Un jury composé de trois membres du CRCCF attribuera les bourses.

Modalités de la demande :

- Remplir le formulaire de demande.
- Produire une description détaillée du projet, n'excédant pas 800 mots. Notamment, cette description doit démontrer clairement les objectifs, l'ampleur ainsi que l'importance et l'originalité de la recherche dans le cadre des études sur la francophonie.
- Fournir un relevé de notes à jour, depuis l'entrée au palier universitaire.
- Faire parvenir deux lettres de recommandation en guise de témoignage de la valeur du projet et des aptitudes de la candidate ou du candidat à le compléter. Les lettres seront envoyées directement par les répondants au CRCCF (crccf.admin@uottawa.ca) avant la date limite.

Conditions à l'attribution :

- La totalité de la bourse sera versée au trimestre de printemps-été et n'est pas renouvelable.
- Le ou la récipiendaire s'engage à produire un document d'une page qui résume les travaux menés durant la période de validité de la bourse dans les douze mois suivant la fin de la période d'attribution.
- De plus, le ou la récipiendaire s'engage à reconnaître formellement le soutien reçu dans sa thèse et dans les publications qui en découlent.

Date limite :

Tous les documents requis doivent être envoyés au CRCCF (crccf.admin@uottawa.ca) avant le 15 avril 2024.